ROBERT LACOSTE
(1898, Dordogne – 1989, Périgueux)
Gouverneur général et ministre d'Algérie de février 1956 à mai 1958

Robert Lacoste nait en 1898 à Azerat en Dordogne. Après ses années d'éducation au collège de Brive-la-Gaillarde jusqu'à l'obtention de son baccalauréat à l'Académie de Toulouse en janvier 1917, il est mobilisé en avril 1917, lors de la Première guerre mondiale et est incorporé comme deuxième classe au 112e régiment d'artillerie lourde, à Angoulême.

À la suite de sa démobilisation, en août 1919, Robert Lacoste commence alors ses études à la Faculté de Médecine où il décroche en 1921 son diplôme de physique, chimie, sciences naturelles (PCN). Néanmoins, le décès prématuré de sa mère l'affecte et le fait changer radicalement d'orientation. Il rejoint alors la capitale pour passer avec réussite un diplôme à la Faculté de Droit. Intégrant le parti des syndicalistes dans les années 1930, il ne tarde pas à devenir fonctionnaire et membre de la Confédération Générale du Travail (CGT).

Le 15 novembre 1940, Robert Lacoste devient signataire du *Manifeste des Douze*, manifeste contre le régime de Vichy et l'occupation allemande. Durant la Seconde guerre mondiale (1939-1945), il est un résistant actif et participe à la création du Conseil National de la Résistance (CNR).

Dès 1945, Robert Lacoste devient maire de sa commune natale et le restera jusqu'en 1983. En même temps il devient ministre de l'Industrie jusqu'en 1950.

Ministère durant lequel il supprime des avantages que les mineurs avaient acquis à la Libération. Ces mesures lui font faire face à d'importantes grèves des bassins houillers. En 1956, il est nommé ministre des Finances et de l'Économie.

Robert Lacoste se rend en Algérie en compagnie de Guy Mollet, et accepte le poste de ministre résident et gouverneur général de l'Algérie. De 1956 à 1958, il s'affirme comme le partisan de l'Algérie française, et souhaite la maintenir dans une ''loi-cadre''. Réprimant les actions du FLN et les émeutes violentes faites sur le territoire, il n'hésite pas à déclarer : *« ceux-là qui ont tué femmes et enfants, sont amnistiés ».* Malgré tout, il assiste à la mise en route vers l'indépendance de l'Algérie par les Accords d'Évian, du 19 mars 1962.

Les vingt dernières années de sa vie sont marquées par son retour à l'Assemblée nationale (1962-1967), sa place de sénateur socialiste de Dordogne (1971 à 1980) ainsi que la vice-présidence du Conseil régional d'Aquitaine de 1974-1979.

Lisa Facon 2023